



**HAL**  
open science

# Étude de cas : La Guinée Le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Un mouvement citoyen face à un régime autoritaire

Vincent Foucher, Tangi Bihan

## ► To cite this version:

Vincent Foucher, Tangi Bihan. Étude de cas : La Guinée Le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Un mouvement citoyen face à un régime autoritaire. National Democratic Institute. 2022. halshs-03920319

**HAL Id: halshs-03920319**

**<https://shs.hal.science/halshs-03920319v1>**

Submitted on 3 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Étude de cas : La Guinée

## **Le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) :**

### ***Un mouvement citoyen face à un régime autoritaire***

---

#### ***Préparé par***

**Dr. Vincent Foucher**, Chercheur, *Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire Les Afriques dans le Monde, Sciences Po Bordeaux*

**M. Tangi Bihan**, Journaliste, *AfriqueXXI*



Jun 2022

*Cette étude a été commandée par le National Democratic Institute (NDI). Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues et opinions du NDI ou de l'Initiative sur la Limitation de Mandats.*

## Résumé exécutif

Le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) a été créé en avril 2019 pour lutter contre les manœuvres du président Alpha Condé pour s'assurer un troisième mandat. Il est né dans le contexte d'une scène politique bloquée, marquée par l'ethnicisation et par la répression.

Le FNDC, mouvement hybride alliant société civile et partis politiques, est issu d'un écosystème spécifique : la rencontre entre une nouvelle génération de la société civile guinéenne, particulièrement intéressée par la question de la « gouvernance » et des « droits », au-delà d'une vision « technique » centrée autour du « développement » et des partis politiques d'oppositions puissants mais incapables à eux seuls d'empêcher Alpha Condé de changer la Constitution.

Cet écosystème, qui, du côté de la société civile, articule le militantisme et la professionnalisation, doit beaucoup au soutien apporté au fil des années 2010 par un ensemble de bailleurs de fonds internationaux, gouvernementaux, intergouvernementaux ou non-gouvernementaux. Si le régime Condé n'a pas hésité à faire pression, souvent avec succès, sur ces bailleurs de fonds, certains d'entre eux, notamment non-gouvernementaux, assument aujourd'hui ouvertement leur rôle politique et ont joué un rôle dans la résilience du FNDC.

Alliant manifestations et plaidoyer au niveau national et international, le FNDC a mené une lutte longue et difficile, sur l'ensemble du territoire national, sur les réseaux sociaux et à l'étranger. Cette lutte a été marquée par la répression des manifestations, qui a fait des dizaines de morts, par les arrestations parfois répétées de ses dirigeants et de ses militants, et par le départ en exil de certains d'entre eux.

Certaines caractéristiques du FNDC ont contribué à son succès et sa résilience : son leadership collectif et pluriethnique, son absence de formalisation, sa maîtrise des réseaux sociaux, sa gestion habile de son alliance avec les partis d'opposition, et notamment les deux plus puissants d'entre eux, l'UFDG et l'UFR. Autour de la question de la participation à l'élection présidentielle, l'alliance avec l'UFDG a éclaté, le FNDC se recentrant de plus en plus sur son noyau issu de la société civile.

Le régime Condé a su, par la répression et en partie aussi grâce à l'épidémie de Covid-19, réduire toute activité de manifestation du FNDC. Il a pu imposer le changement de constitution par référendum le 22 mars 2020 et remporter les élections législatives tenues le même jour, boycottées par l'opposition. Le régime a ensuite assuré la victoire d'Alpha Condé lors de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020, scrutin à la crédibilité très faible. Ces manœuvres et ces violences lui ont coûté ce qui lui restait de légitimité.

Le sort du régime Condé n'a au final pas été décidé dans la sphère politique mais dans la sphère militaire, avec le coup d'État perpétré le 5 septembre 2021 par le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya, commandant du Groupement des forces spéciales de l'armée guinéenne. Il est clair cependant que l'usure du pouvoir a invité Doumbouya à se lancer dans l'aventure, applaudie par une large part de la population et certains acteurs politiques.

La junte du CNRD a d'abord semblé vouloir se rapprocher du FNDC, libérant ses prisonniers et facilitant le retour de ses exilés. Mais les discussions entre le CNRD et le FNDC n'ont pas permis de trouver un compromis. Instruit par l'exemple des participations précédentes de la société civile au pouvoir, le FNDC a formulé des exigences élevées, demandant notamment la présidence du Conseil National de Transition (CNT) là où le CNRD voulait le cantonner à des places subalternes. Faute d'accord, le CNRD a fait le choix de désigner Dr Dansa Kourouma, figure de la société civile mal considérée par le FNDC, et s'est efforcé de coopter ses membres, avec un succès limité.

Jusqu'au mois de juin 2022, Le CNRD tente d'imposer une transition prolongée, en maintenant un flou inquiétant sur le chronogramme et en contournant la classe politique établie, qui revendique un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Le FNDC et les partis politiques sont en train de se rapprocher à nouveau. Ils demandent aujourd'hui l'ouverture d'un cadre de dialogue sur le déroulement de la transition, dont ils négocient âprement les conditions – l'expérience Alpha Condé et les dialogues factices qu'il avait organisés sont présents à l'esprit de tous. Reste à savoir si le FNDC est encore assez puissant pour obtenir des concessions d'une junte dont la légitimité reste forte pour avoir chassé Condé.

## Recommandations

### Au FNDC

1. Le FNDC devrait conserver sa forme de mouvement ad hoc, sans existence légale. Cette forme permet le maintien d'un leadership collectif qui lui donne sa résilience face à la cooptation et à la répression, facilite la formation de coalitions, incite les citoyens à prendre des initiatives individuelles et réduit le risque de conflits internes pour l'accession aux responsabilités.
2. Le FNDC devrait consolider son système de suivi et de documentation de la répression des manifestants. Pour cela, il doit renforcer les compétences en la matière des membres de ses antennes, qui sont à la base de ce travail.
3. La Coordination Nationale devrait répondre aux frustrations des responsables d'antennes en améliorant la communication interne du mouvement, en associant les coordinateurs des principales antennes à certaines décisions et en valorisant davantage le rôle des antennes, qui sont en première ligne lors des manifestations.
4. Les enjeux de la transition étant plus complexes que la question du troisième mandat, le FNDC et les organisations qui en sont membres devraient accentuer leurs efforts de sensibilisation et d'information de la population sur des questions comme les risques d'instrumentalisation de la CRIEF et de la justice en général, le rôle de la charte de transition, le processus de révision de la Constitution (ou d'élaboration d'une nouvelle Constitution), le rôle de la Cédéao, la manière de remplacer une CENI discréditée, etc. Ce travail de formation et d'information des citoyens est décisif.

## **Aux partenaires internationaux gouvernementaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux du FNDC**

5. S'il est difficile pour beaucoup d'organisations de soutenir directement un mouvement ad hoc comme le FNDC, les partenaires internationaux peuvent soutenir les organisations de la société civile membres du FNDC, qui lui assurent de facto ses ressources humaines, ses compétences internes et une partie de ses ressources matérielles.
6. Les partenaires internationaux devraient renforcer leur appui aux organisations de défense des droits de l'homme guinéennes afin d'accompagner le FNDC dans le suivi et la documentation de la répression.
7. Les partenaires internationaux devraient aider à mettre en place, en lien avec les organisations de droits de l'homme guinéennes, un fonds destiné à soutenir financièrement les blessés, les emprisonnés et les familles endeuillées par les violences politiques qu'a connues la Guinée depuis 2010.
8. Compte tenu de l'importance du numérique dans la défense de l'espace public et dans l'organisation des luttes citoyennes, les partenaires internationaux devraient renforcer les appuis à la résilience et à la protection numérique en faveur de la société civile et des médias.

## **Aux autorités de transition**

9. Pour faire enfin sortir le pays de la spirale de suspicion où il est enfermé depuis 2010, les autorités de transition devraient accepter d'ouvrir un dialogue aux conditions posées par le FNDC et les partis politiques significatifs, en conformité avec la charte de transition qui le prévoit. C'est dans le cadre de ce dialogue que des aspects fondamentaux de la transition, à commencer par sa durée, seront décidés de façon sereine, inclusive et crédible.
10. Ce dialogue devrait pouvoir se traduire par la nomination de personnalités consensuelles à certaines fonctions sensibles de la transition.
11. Pour assurer un espace public ouvert, les autorités de transition devraient engager une révision des lois encadrant les organisations de la société civile et la cybercriminalité adoptées sous le régime Condé.

## Introduction générale

Le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) a été créé en avril 2019 pour lutter contre les manœuvres du président Alpha Condé pour changer la Constitution et s'octroyer un troisième mandat. Forgé autour d'un petit noyau de membres de la société civile, le FNDC a formé une coalition avec les partis politiques opposés au président Condé. Il a mené une lutte résolue, malgré les nombreuses victimes lors de la répression des manifestations, les arrestations, les départs en exil de certains de ses militants. Si Condé a pu s'assurer un troisième mandat malgré cette résistance, il y a perdu la légitimité qui lui restait et il s'est fait balayer le 5 septembre 2021 par un coup d'État militaire. À compter de juin 2022, le FNDC est maintenant à la pointe des mobilisations pour inciter la junte militaire à garantir un retour rapide au pouvoir civil. Le présent rapport entend analyser la trajectoire du FNDC et proposer des pistes au mouvement lui-même, aux autorités de transition et aux partenaires internationaux impliqués pour permettre au FNDC de poursuivre sa contribution à la démocratisation de la société guinéenne.

Le présent rapport a été réalisé sur la base d'entretiens menés en mai et juin 2022 en France et en Guinée avec un certain nombre d'acteurs impliqués dans la trajectoire récente de la Guinée, et notamment des responsables et des militants du FNDC à Conakry, Labé, Boké et Nzérékoré, des responsables des partis politiques, des acteurs de la société civile guinéenne non affiliés au FNDC, des journalistes, des diplomates et des responsables d'organisations internationales.

## 1. Un mouvement politico-social au sein d'une scène politique bloquée

### 1. Une scène politique bloquée

Après plus de cinquante ans de dictature et malgré les controverses autour du scrutin de 2010, l'élection d'Alpha Condé avait suscité beaucoup d'espoir chez les Guinéens, y compris chez bon nombre de ceux qui ont par la suite animé le FNDC. L'opinion voyait en Condé l'homme qui allait démocratiser et développer la Guinée. Il avait pour lui trois atouts : il avait été l'« opposant historique » ; il n'avait jamais gouverné (à l'inverse de ses trois principaux concurrents Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré et Lansana Kouyaté, qui avaient été premiers ministres de Lansana Conté) et n'était donc pas associé à la mauvaise gouvernance du régime Conté ; ses études prestigieuses et son long parcours en France semblaient en faire un gage de modernité et de liberté. Cet espoir a malheureusement été progressivement déçu.

D'abord, la phase électorale qui a amené Condé au pouvoir a été extrêmement troublée, avec d'une part de vives controverses autour des élections elles-mêmes, et donc un défaut de légitimité du processus électoral, défaut qui a persisté, et d'autre part une ethnicisation aiguë du jeu politique. En effet, le deuxième tour des élections de 2010 a vu s'affronter le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) d'Alpha Condé et l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo, qui ont mobilisé fortement sur des

bases ethno-régionales – le RPG parmi les Malinkés de Haute-Guinée et l’UFDG parmi les Peuls de Moyenne-Guinée. Chaque parti n’a pas manqué d’accuser l’autre d’être au service d’ambitions communautaires ou d’instrumentaliser des mémoires ethniques douloureuses pour mobiliser. Des violences à connotation ethnopolitique se sont même produites durant le processus électoral avec l’affaire dite de l’« eau empoisonnée »<sup>1</sup>.

Le passif des élections de 2010 a marqué le premier mandat d’Alpha Condé. Le régime, incertain de sa base électorale, a délibérément retardé l’organisation des élections législatives. Prévues pour 2011, elles n’ont eu lieu qu’en 2013, après des mobilisations de l’opposition qui ont occasionné la mort de plusieurs dizaines de manifestants. Elles n’ont guère convaincu et l’opposition a dénoncé des fraudes massives. L’élection présidentielle de 2015 n’a pas été plus satisfaisante, suscitant là encore des mobilisations marquées par la mort de manifestants, ainsi que des controverses quant à leur qualité.

La situation s’est d’autant plus bloquée que les autorités ont instrumentalisé de manière très délibérée les dynamiques de « dialogue », de « médiation » et de « concertation », les démarrant et les suspendant *a volo*, manipulant leurs conditions, leurs termes et la mise en œuvre des accords péniblement dégagés. Les acteurs internationaux qui ont tenté de contribuer à la résolution des tensions en participant à ces « dialogues », et notamment la Cédéao et l’UNOWAS, y ont perdu beaucoup de crédibilité aux yeux de l’opposition et de la société civile.

Pendant le premier mandat d’Alpha Condé et la moitié de son deuxième mandat, si les partis politiques, et notamment l’UFDG, ont mobilisé fortement, aucun mouvement social important n’a remis en cause la gouvernance du RPG durant son premier mandat. Le régime a su coopter les forces contestataires de la période 2006-2007<sup>2</sup>, notamment le Conseil national des organisations de la société civile (CNOSC), qui était à l’époque la principale plateforme fédérant la société civile. Il a ainsi su prévenir toute forme de contestation hors partis politiques. Il a fallu attendre 2017-2018 pour que des mouvements sociaux d’ampleur réapparaissent.

## 2. Des « Forces sociales » au FNDC : d’un mouvement social à un mouvement citoyen

Si le premier mandat d’Alpha Condé est marqué par un blocage de la scène politique et par la cooptation d’une bonne partie des acteurs établis de la société civile, il voit en même temps émerger une nouvelle génération d’acteurs de la société civile. Comme la précédente, cette génération dépend en bonne part de financements internationaux. Là où la génération précédente avait beaucoup gagné à l’appui, à partir de 2007, du Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la jeunesse guinéennes (Projeg), porté par Aide et Action et financé par le ministère français des Affaires étrangères, la nouvelle génération bénéficie des financements que suscitent en Guinée à la fois de

---

<sup>1</sup> Entre les deux tours de l’élection présidentielle, une rumeur est apparue selon laquelle une société de production d’eau dirigée par un Peul avait empoisonné l’eau en sachet distribuée à des rassemblements du RPG. Cette rumeur a abouti à des agressions contre des Peuls dans quelques localités de Haute-Guinée.

<sup>2</sup> En 2006-2007, alors que le régime du président Lansana Conté (finalement décédé fin 2008) vacillait, la société civile, les syndicats et les partis politiques d’opposition s’étaient associés pour organiser des manifestations massives et avaient obtenu la nomination d’un nouveau Premier ministre.



nouvelles inquiétudes (le massacre d'une centaine de manifestants dans un stade de Conakry le 28 septembre 2009, les controverses électorales) et de nouvelles opportunités (l'élection d'un président élu). Pour ne prendre qu'un indicateur imparfait, selon les données du CAD de l'OCDE, l'aide au développement bilatérale et multilatérale pour la Guinée, qui oscillait autour de 205 millions de dollars annuels entre 2005 et 2011, atteignait 560 millions dès 2014. De plus, une partie de plus en plus importante de cette aide s'est orientée vers la société civile et s'est centrée sur les questions de gouvernance, de droits humains, de participation citoyenne, de politiques publiques ou encore d'observation électorale. La société civile, précédemment cantonnée au « développement », entre ainsi de plain-pied dans la politique. Des acteurs importants de cette évolution ont été la Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), une organisation financée par la Fondation Soros<sup>3</sup>, l'International Foundation for Electoral Systems (IFES) ou encore le National Democratic Institute (NDI). Tout un écosystème se crée alors, où de jeunes militants peuvent commencer à se professionnaliser, à vivre en partie de leur engagement en faveur des normes démocratiques et donc envisager de pérenniser leur militantisme par des carrières.

Face à la perte de légitimité qui frappe le CNOSC en raison de sa cooptation par le régime Condé et d'accusations de détournement d'argent, de nouvelles organisations de la société civile (OSC) émergent. Il faut mentionner notamment la Plateforme des citoyens unis pour le développement (PCUD), fondée en 2011 par Abdourahmane Sano, qui tente d'offrir une plateforme alternative au CNOSC pour fédérer les OSC guinéennes, l'Association des blogueurs de Guinée (Ablogui), fondée en 2011 par Fodé Sanikayi Kouyaté, et le Balai citoyen, fondé en 2015 par Sékou Koundouno. Avec d'autres, ces trois associations œuvrent, selon différentes modalités, à promouvoir la bonne gouvernance, le développement et le respect des droits humains. C'est de ces organisations que proviennent une part importante des membres de la coordination nationale du FNDC, à savoir – en plus leurs fondateurs respectifs – Ibrahima Diallo, Abdoulaye Diallo « Calcaj »<sup>4</sup>, Saikou Yaya Diallo et Alsény Farinta Camara pour la PCUD et Abdoulaye Oumou Sow pour Ablogui. Fonike Menguè et Billo Bah, eux, sont issus du Parlement des jeunes leaders de la société civile guinéenne, soutenu notamment par l'ambassade des États-Unis et qui a pour vocation de promouvoir la participation des jeunes à la vie politique. Plusieurs de ces jeunes activistes – notamment Fonike Menguè, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Billo Bah et Bailo Barry – se rassemblent en 2016 pour créer la plateforme Voix du Peuple (VDP). Cette plateforme se saisit de la fête de l'indépendance, alors délaissée par le pouvoir, une manière d'appeler les citoyens à se rassembler autour d'un événement national, en dépassant les affiliations ethniques – à la PCUD comme à la VDP, l'inquiétude face à la division ethnique du jeu politique est grande.

C'est au cours du deuxième mandat d'Alpha Condé que le mouvement social redémarre, d'abord avec les grèves des enseignants en 2017-2018. La PCUD et la Voix du Peuple se rapprochent des organisations syndicales et soutiennent la grève – elles ont bien compris que la lutte pour la démocratie devait s'articuler à des revendications sociales pour être vraiment

---

<sup>3</sup> Le placement de la Fondation Soros était particulièrement intéressant en Guinée puisque, dans les premières années de la présidence Condé, elle a fourni un appui technique à la présidence Condé sur un certain de dossiers clés, notamment les grands travaux et la réforme du code minier.

<sup>4</sup> Il a été membre fondateur de la PCUD mais l'a rapidement quittée.

mobilisatrice. Les mêmes organisations tentent ensuite de structurer les protestations spontanées de la population face à l'augmentation du prix du carburant (un des facteurs centraux du coût de la vie en Guinée), passé le 1<sup>er</sup> juillet 2018 de 8.000 à 10.000 GNF. Se forment ainsi les « Forces sociales », avec le slogan « 8.000, c'est bon ». Mais le leadership de ce mouvement social est disputé entre la PCUD et le CNOSC, dirigé à l'époque par Dansa Kourouma, qui a une position beaucoup plus modérée face au gouvernement. Le pouvoir joue des divisions internes au mouvement pour l'éteindre, et certains leaders ont été accusés d'avoir été achetés.

Décus par cet échec et voyant les velléités de troisième mandat se concrétiser, une partie des leaders des Forces sociales se rassemblent, toujours autour de Sano et de la PCUD – c'est dans les locaux de la PCUD que se tiennent les réunions. Le 3 septembre 2018, ils organisent une prestation publique de serment sur le Coran et sur la Bible, s'engageant à défendre la charte et les valeurs des Forces sociales, procédure inhabituelle et indication du problème de confiance qui existe alors au sein de la société civile. Un noyau d'une dizaine de personnes se constitue ainsi autour de Sano. Dans le même temps, les partis d'opposition ont commencé à discuter d'un objectif commun : empêcher Alpha Condé de s'accrocher au pouvoir. Au terme de contacts entre ces deux groupes, l'idée d'un front commun se forme, qui emprunte à des modèles aussi bien endogènes (les luttes de 2006-2007) qu'exogènes (le M23 sénégalais<sup>5</sup>). Le FNDC est lancé officiellement le 3 avril 2019. Il appelle tous les acteurs sociaux et politiques à rejoindre le mouvement et il incite les citoyens à s'organiser localement et à former des antennes dans tout le pays.

Les partis d'opposition significatifs rejoignent le mouvement, notamment l'UFDG, l'UFR, le PADES, le PEDN, le BL, le MoDeL et le RGD. L'UFDG, acteur majeur des mobilisations contre Condé au fil des années, a compris les limites des mobilisations exclusivement partisans, qui ont un sous-texte ethnique problématique, et la nécessité d'élargir la lutte dans une stratégie de front. Cette coalition est sans doute facilitée par la simplicité extrême de la revendication : le refus du changement de Constitution et de troisième mandat. De son côté, le RPG a créé, via des OSC à lui inféodées, la Coalition démocratique pour la nouvelle Constitution (CODENOC), qui organisait des manifestations de soutien au changement de Constitution promu par Alpha Condé, en arguant de l'absence de dispositions protégeant les femmes dans la précédente. L'objectif était de faire accroire que le changement de Constitution était populaire. La CODENOC n'a cependant pas mobilisé de manière significative.

### 3. Le profil-type du leader du FNDC : un militant de la société civile jeune et en voie de professionnalisation

En dehors de Sano et de Calcaj, qui sont plus âgés, les membres de la coordination nationale présentent tous le même profil : ils sont basés à Conakry, ils ont la trentaine, ont fait des études supérieures en Guinée, ils se sont engagés dans la société civile dès leur passage à l'université, ils n'ont jamais milité dans des partis politiques et ils tirent au moins une partie de leurs ressources personnelles de leur action dans la société civile, même s'ils n'en vivent

---

<sup>5</sup> Le M23 a vu le jour en 2011 pour lutter contre les velléités du président sénégalais d'alors, Abdoulaye Wade, de faire un troisième mandat. Il rassemblait des organisations de la société civile, Y'en A Marre, un mouvement de jeunes comparable au FNDC, et les partis politiques d'opposition.

généralement pas exclusivement. Certains ont une petite activité professionnelle à côté de leur engagement mais souvent avec un certain rapport avec leur engagement, par exemple comme journaliste ou bien comme juriste. Au moment de former le FNDC, ils se connaissaient tous depuis plusieurs années, dans le cadre des actions de la société civile, et leurs liens sont parfois beaucoup plus anciens, datant du lycée ou de l'université.

Sékou Koundouno, titulaire d'une licence de droit, a fondé le Balai citoyen en 2015 – une référence directe au mouvement qui au Burkina Faso avait mené la lutte contre un nouveau mandat du président Blaise Compaoré – et s'est rapidement imposé comme un des activistes les plus dynamiques et les plus en vue du pays, en dénonçant la mal gouvernance, la corruption ou les violences commises par les FDS. Il s'est notamment illustré en dénonçant des appels à la haine ethnique de militants politiques du RPG et de l'UFDG sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à leur intenter un procès. Le Balai citoyen, soutenu notamment par OSIWA, est membre du réseau continental Afrikki, créé en 2016 et qui rassemble des organisations citoyennes comme le Balai citoyen au Burkina Faso, Y'en a marre au Sénégal ou la Lucha en République démocratique du Congo. Pour sa part, Ibrahima Diallo, titulaire d'une licence de droit également, a pour sa part fondé l'ONG Protégeons les droits humains en 2011 durant ses années d'études. Cette ONG, soutenue par OSIWA, s'est impliquée notamment sur la protection de droits féminins comme la lutte contre le mariage précoce, la polygamie et l'excision. Cette ONG était membre du CNOSC et l'a quitté en 2014 pour rejoindre la PCUD, après que le CNOSC ait été accusé d'avoir détourné de l'argent d'un projet financé par l'Union européenne. Il a pu bénéficier de ses activités pour voyager dans la sous-région et y développer des relations avec d'autres mouvements citoyens. Quant à Fonike Mengué, titulaire d'une licence d'économie, est issu du Parlement des jeunes leaders de la société civile guinéenne. Il a fondé le Mouvement sékoutouréiste en 2018, organisation visant à promouvoir la mémoire du premier président du pays – ceci lui a valu des critiques, compte tenu des controverses que la personne et le régime de Sékou Touré suscitent jusqu'à aujourd'hui en Guinée.

L'expérience que ces jeunes militants ont acquise dans la société civile leur a permis de développer des compétences militantes comme la communication sur les réseaux sociaux et dans la presse, les techniques de mobilisation, l'organisation de manifestations ou le plaidoyer. Ils ont pour la plupart eu des expériences à l'international et avec des partenaires internationaux, ils maîtrisent donc les codes de ces milieux et développent aisément des relations avec les ambassades ou les organisations internationales de défense des droits de l'homme. Ces compétences leur ont même permis de mettre en place une web-TV et une web-radio, portées par Abdoulaye Oumou Sow, journaliste à Ablogui, et par son équipe.

## Conclusion de la première partie

Le FNDC est né d'une configuration socio-politique favorable. La précédente génération d'OSC, incarnée par le CNOSC, après avoir été à la pointe de la lutte, s'est décrédibilisée en se faisant coopter par Alpha Condé. À partir de 2010 et de l'élection d'Alpha Condé, l'aide au développement augmente en Guinée et les OSC en bénéficient pour une bonne part, notamment en s'approchant de questions plus politiques, comme la gouvernance ou l'observation électorale. Une nouvelle génération d'OSC apparaît, dont notamment la PCUD dirigée par Abdourahmane Sano qui jouera un rôle majeur pour structurer cette génération. La scène politique, elle, était bloquée. D'une part, Alpha Condé remportant – de manière autoritaire et non transparente – toutes les élections et jouant sur la fibre ethnique pour diviser les citoyens. D'autre part, le pouvoir a multiplié les « dialogues » et les « concertations » tout en les vidant de leur sens par des manipulations incessantes. Ces OSC, soutenues notamment par OSIWA, monteront en puissance tout au long du pouvoir d'Alpha Condé jusqu'à ce que leurs leaders s'associent pour former, avec les partis politiques d'opposition, le FNDC. Le FNDC a pu être d'autant plus puissant qu'il représentait une opposition nationale et apaisante, dans un pays où les divisions ethniques sont profondes et où les partis politiques sont rejetés par une partie des citoyens.

## II. Un mouvement national au fonctionnement souple

### 4. Fonctionner en souplesse

Le FNDC n'a pas d'existence légale formelle. Sous Alpha Condé, il n'a pas demandé de récépissé et il n'a pas changé de posture depuis la prise de pouvoir du CNRD. Le fait de ne pas avoir d'existence juridique est un moyen de se protéger. D'une part, les autorités ne peuvent pas dissoudre l'organisation, ni la poursuivre en justice. D'autre part, comme l'organisation n'a pas de bailleurs de fonds institutionnels, ces bailleurs ne peuvent être soumis à des pressions. Les risques en la matière sont réels, comme en témoignent plusieurs responsables d'organisations formalisées de la société civile : face à des organisations jugées trop critiques, le régime Condé a refusé de répondre à leur demande de renouvellement d'agrément ou a fait pression sur les bailleurs de fonds de ces organisations pour qu'ils mettent fin à leurs financements (souvent avec succès). Par ailleurs, cette forme souple permet d'éviter que l'organisation soit trop identifiée à un seul individu (son président officiel, par exemple)<sup>6</sup>. La titulature elle-même est bien symptomatique de cette méfiance par rapport à une verticalité top forte, puisque le FNDC a un « coordinateur national », et pas de « président ».

---

<sup>6</sup> En revanche, ce mode de fonctionnement a sans doute nui au dynamisme des organisations dirigées par les membres du FNDC, ceux-ci n'avaient plus le temps de s'occuper de leurs OSC respectives et ont fini par les quitter, comme Sékou Koundouno avec le Balai citoyen ou Abdourahmane Sano et Ibrahima Diallo avec la PCUD.

Jusqu'à l'élection présidentielle de 2020, le FNDC était structuré en trois niveaux : un comité de pilotage, une coordination nationale et une assemblée plénière, auxquels s'ajoutent des antennes locales et des collectifs.

Le comité de pilotage, disparu de fait depuis la réélection d'Alpha Condé en octobre 2020, était composé des leaders des partis politiques membres du FNDC et de certains membres de la coordination nationale. Dans un premier temps, Abdourahmane Sano était le seul représentant de la société civile au sein du comité de pilotage mais il s'est rapidement aperçu qu'il avait besoin du renfort d'autres membres de la société civile pour peser davantage face aux partis politiques. Ainsi, Sékou Koundouno, Ibrahima Diallo et Fonike Menguè l'ont rejoint – on a déjà mentionné plus haut le souci de la diversité ethnique. Le rôle du comité de pilotage était de déterminer les grandes orientations stratégiques du mouvement.

La coordination nationale est composée d'une petite dizaine de membres de la société civile, à savoir, actuellement, Fonike Menguè<sup>7</sup>, Sékou Koundouno, Ibrahima Diallo, Billo Bah, Saikou Yaya Diallo, Abdoulaye Oumou Sow, Abdoulaye Diallo « Calcaj », Alsény Farinta Camara<sup>8</sup> et Djanii Alfa<sup>9</sup>. Quatre membres ont quitté la coordination nationale depuis le coup d'État de septembre 2021, à savoir Abdourahmane Sano, Fodé Sanikayi Kouyaté, Mamoudou Nagnalen Barry et Bailo Barry, les deux derniers pour avoir accepté d'être nommés respectivement ministre de l'Agriculture et de l'Élevage dans le gouvernement de transition et au conseil national des assises de la réconciliation. Le rôle de la coordination nationale est de mettre en œuvre les décisions prises par le comité de pilotage et approuvées par un vote de la plénière.

L'assemblée plénière du FNDC regroupe une centaine d'associations, de partis politiques et de collectifs qui ont adhéré. Son rôle est de voter les orientations stratégiques du mouvement proposées par le comité de pilotage ou, depuis la disparition du comité de pilotage, de la coordination nationale.

Dans les faits, comme souvent dans les organisations, l'organe exécutif permanent – la coordination en l'occurrence, donc exclusivement des représentants de la société civile – a eu une influence dominante. Les tâches sont réparties entre les membres de la coordination : communication, relation avec les antennes, suivi des violations des droits de l'homme, gestion juridique et administrative, etc. Le caractère collectif et relativement horizontal de la coordination lui garantit sa résilience face à la répression et à la cooptation. Ainsi, quand environ la moitié des membres de la coordination ont été arrêtés le 11 octobre 2019, peu avant la première manifestation à Conakry, le 14 octobre, la coordination a su se recomposer pour continuer à fonctionner : Fonike Menguè a été nommé coordinateur national par intérim, deux membres de partis politiques ont été intégrés<sup>10</sup> et des membres d'antennes locales ont été associés aux prises de décision.

---

<sup>7</sup> Coordinateur national depuis le départ d'Abdourahmane Sano en février 2022.

<sup>8</sup> Initialement coordinateur de l'antenne de Kindia, il a intégré la coordination nationale par la suite. Il avait été emprisonné après une manifestation à Kindia, ce qui l'a poussé à rentrer à Conakry pour des raisons de sécurité.

<sup>9</sup> Djanii Alfa a intégré la coordination en mars 2022.

<sup>10</sup> À savoir Bill de Sam, membre de l'UFR et actuellement ministre de la culture, du tourisme de l'artisanat, et Ismaël Doukouré, membre de l'UFDG. Ils ont été retirés après l'élection présidentielle de 2020, quand le FNDC s'est restructuré et que de nombreux partis politiques ont quitté le mouvement.

Le mouvement est véritablement né à Conakry. C'est dans un deuxième temps que des antennes se sont mises en place dans l'ensemble des préfectures du territoire national et dans des pays étrangers où la présence de la diaspora est importante. Elles étaient dirigées par un membre de la société civile. Généralement, elles étaient structurées en une coordination restreinte et un bureau élargi. Les plus grandes ont mis en place des commissions de travail (administration, information, communication, mobilisation/action). En Guinée, le rôle des antennes était principalement de coordonner la mobilisation au niveau local et d'organiser les manifestations. À l'extérieur, elles ont joué un rôle de plaidoyer auprès des autorités des pays où elles étaient situées – elles ont ainsi été reçues par le ministère des affaires étrangères en France, le département d'État aux États-Unis ou l'Union européenne à Bruxelles.

À toutes ces structures se sont ajoutés des collectifs d'avocats, de représentants de victimes de la répression, d'artistes et de femmes. Le collectif des avocats est composé d'une dizaine d'avocats bénévoles qui défendent gratuitement les membres du FNDC et les manifestants placés en garde à vue ou inquiétés par la justice. Le collectif des représentants de victimes était composé de quelques volontaires, dont des membres de partis politiques, qui participaient, en collaboration avec les partis politiques, avec les associations de défense des droits de l'homme et avec la coordination nationale, à la remontée des informations et à la documentation des actes de répression.

Le collectif des artistes regroupe une centaine d'artistes engagés et son porte-parole est le rappeur très populaire Djani Alfa. Ce collectif, qui a compté à un moment dans ses rangs le chanteur de reggae Elie Kamano<sup>11</sup> et le rappeur Bill de Sam. Le collectif des artistes a joué un rôle important dans la mobilisation des citoyens, en mettant en chanson les slogans du FNDC, en dénonçant le régime et en incitant les citoyens à manifester. Il s'agissait ainsi de faire passer des messages à une population partiellement analphabète et qui ne suit pas la presse ou les réseaux sociaux. Quant au collectif des femmes, il était composé de quelques dizaines de femmes membres de partis politiques ou d'associations. Les femmes se sont beaucoup mobilisées et sont sorties en nombre dans les manifestations. Quand la répression se faisait particulièrement forte, des manifestations spécifiquement féminines, supposément mieux protégées contre la répression, ont été organisées et ont marqué l'opinion publique.

##### 5. Représenter la nation face au danger ethnopolitique

La question des communautés ethniques et de la nation est devenue une préoccupation centrale pour la société civile guinéenne dans les années 2010 – en 2010, un rapport des Nations-Unies avait même traité (en le rejetant nettement) le risque de génocide en Guinée<sup>12</sup>. Pour les OSC qui se fédèrent dans le FNDC, il y a là un enjeu majeur, et l'organisation et le fonctionnement du FNDC visent à représenter la nation unie.

---

<sup>11</sup> Il a quitté le FNDC peu après le référendum du 22 mars 2020, avant de déclarer, au sujet d'une éventuelle nomination comme ministre d'Alpha Condé : « Si la proposition se présente, je travaillerai pour mon pays ». <https://maguineeinfos.com/elie-si-la-proposition-dun-poste-de-responsabilite-se-presente-je-travaillerais-pour-mon-pays/>

<sup>12</sup> Special Adviser to the Secretary-General on the Prevention of Genocide, « Report on his Mission to Guinea from 7 to 22 March 2010 », United Nations, 2010.

L'alliance de partis politiques variés et la multiplication des antennes du FNDC ont donné un caractère national à la lutte. La présence du PADES d'Ousmane Kaba, malinké comme Alpha Condé, et les fortes mobilisations en Basse-Guinée et en Guinée forestière ont contredit les tentatives du pouvoir de réduire le FNDC à l'UFDG ou aux Peuls.

De plus, alors que beaucoup de Guinéens se représentent leur pays comme organisé en quatre grandes communautés ethnorégionales, le FNDC a mis en avant quatre figures – Abdourahmane Sano, Sékou Koundouno, Ibrahima Diallo et Fonike Menguè – issues de chacune de ces quatre communautés<sup>13</sup>. Ainsi, de façon calculée ou non, face au RPG mais aussi face aux partis membres du FNDC, généralement associés chacun à la communauté de leur leader, la coordination nationale a souligné son caractère national. Le FNDC a aussi fait le choix de laisser la direction opérationnelle (la « coordination nationale ») du mouvement à la société civile et de n'autoriser que ses propres symboles (et non les symboles des puissants partis qui en étaient membres) lors des manifestations, façon là aussi d'essayer d'échapper à la critique des partisans d'Alpha Condé qui affirmaient n'y voir qu'un simple instrument de l'UFDG et de la communauté peule au sein de laquelle ce parti est particulièrement influent<sup>14</sup>. Les partis membres du FNDC avaient eux-mêmes bien compris l'intérêt qu'il y avait à sortir de ce cadrage ethnique du jeu politique, et ils ont joué le jeu.

## 6. Mobiliser des ressources

Le FNDC n'a pas d'existence légale et donc pas de ressources propres. Fédération informelle d'associations et de partis, il a mobilisé les ressources de ces associations et de ces partis, à commencer bien sûr par les ressources humaines puisque pour bien des responsables, leurs activités dans leurs OSC respectives et les activités du FNDC s'articulaient aisément.

La mobilisation des ressources a fonctionné de façon ad hoc, au travers de cotisations, variables à chaque fois, des différentes organisations membres du FNDC pour des actions précises : organisation des manifestations, soutien à des détenus, soutien aux blessés, soutien aux familles endeuillées. Les moyens généraux des organisations membres ont été largement mis à disposition du FNDC, comme les locaux pour les réunions, ou bien encore le matériel nécessaire à l'animation de la web-TV, des véhicules et du matériel de sonorisation... Pour ce qui concerne la mobilisation de fonds, l'implication des partis politiques, et notamment de l'UFR et de l'UFDG, a été décisive, puisqu'ils disposent, grâce à certains de leurs partisans et responsables fortunés, de moyens importants. Les partis politiques ont assurément été les plus gros contributeurs.

Les partis politiques ont également mis à disposition leur savoir-faire spécifique. Ainsi, l'UFDG a mis au service du FNDC son service médical d'urgence informel ainsi que son réseau de cliniques privées qui pouvaient accepter clandestinement de soigner les manifestants blessés

---

<sup>13</sup> Sur cette quadripartition, voir Odile Goerg, « Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°111, 2011, p. 73-88.

<sup>14</sup> Ce souci est explicite dans le discours tenu le 24 octobre par Foniké Menguè, alors coordinateur par intérim du FNDC. Il lit les noms des responsables arrêtés et souligne : « En parcourant les sept noms que je viens de citer, une remarque s'impose : Aucune région de notre pays n'a été épargnée par les arrestations illégales dont ont été victimes nos braves leaders du FNDC ». « [Marche citoyenne du jeudi 24 octobre : voici le discours du coordinateur national par intérim](http://www.fndcguinee.com) », [www.fndcguinee.com](http://www.fndcguinee.com).

là où les hôpitaux publics avaient interdiction de les recevoir. De même, le système de soutien aux victimes et à leur famille mis en place par l'UFDG a été mis au service du FNDC.

Par ailleurs, le FNDC a reçu certains appuis de sympathisants prospères basés en Guinée mais surtout dans la diaspora, principalement pour soutenir les prisonniers, les blessés et les familles endeuillées. Enfin, quand les membres de la coordination ont été directement affectés par la répression, qu'ils aient été mis en détention ou contraint à l'exil, ils ont subsisté grâce à des appuis familiaux, mais aussi grâce à l'accès à des fonds d'aide aux militants des OSC en danger, fonds mis en place par une variété d'organisations non-gouvernementales comme Front Line Defenders, Freedom House, Tournons La Page ou Amnesty International.

## 7. Intervenir dans tout le pays

Les contextes particuliers de trois préfectures ont fourni un terreau particulièrement propice à la mobilisation, à savoir Boké (Basse-Guinée), Labé (Moyenne-Guinée) et Nzérékoré (Guinée forestière). L'histoire spécifique de chacune de ces villes a créé un contexte dans lequel la revendication unique et nationale portée par le FNDC a résonné puissamment. Les antennes se sont à chaque fois constituées après l'appel de la coordination nationale à s'organiser localement, et les membres de cette dernière ont effectués des missions à l'été 2019 pour « valider » les antennes des principales villes, qui ont ensuite pu constituer des antennes dans les quartiers des grandes villes et dans les villes secondaires voisines. Un membre de la coordination nationale était chargé de coordonner ces antennes et de faire la liaison entre le national et le local.

### **Le cas de Boké : un centre minier**

Boké est la principale zone minière du pays et de nombreuses sociétés y exploitent la bauxite. Les populations y sont très frustrées du décalage entre, d'un côté, les promesses nées de la révision du code minier et des nouveaux investissements et, de l'autre côté, les faibles retombées de l'activité minière. Avec la hausse de la demande mondiale de minerais et notamment de bauxite, de nombreuses sociétés minières se sont implantées, dont la SMB, en 2014, une société dont les liens particuliers avec le régime Condé étaient connus<sup>15</sup>. Cet accroissement de l'activité minière est source de nombreuses tensions. L'ouverture de mines à proximité immédiate de la ville provoque des pollutions et des déboisements qui affectent les habitants. De plus, la SMB est accusée – à tort à ou raison – d'embaucher des ouvriers chinois, ce qui est interdit par la loi, et de privilégier les Malinkés dans le recrutement, au détriment de la population locale<sup>16</sup> alors que les opportunités d'emploi salarié restent très rares. Le développement de l'activité minière a par ailleurs provoqué une hausse importante des prix, notamment du foncier et de l'immobilier, et les populations s'insurgent contre la quasi-absence d'électricité et l'état dégradé des routes en ville. En zone rurale, les villageois s'estiment souvent lésés par les conditions dans lesquelles ils sont expropriés au bénéfice des sociétés minières et par la pollution des eaux et des cultures.

---

<sup>15</sup> Olivier Blamangin et alii, « [Les bons comptes offshore du champion de la bauxite guinéenne](#) », Afrique XXI, 10 février 2022.

<sup>16</sup> Accusations portées également contre l'Institut supérieur des mines et de la géologie de Boké, qui forme les ingénieurs des mines.



Les populations, et en particulier les chômeurs, sont exaspérés par l'absence de développement urbain alors que l'extraction minière produit beaucoup de richesses et qu'une partie des profits est censée être consacrée au développement local. Le détournement supposé de cette manne financière ou son usage à des fins clientélistes et le sentiment d'injustice qui en découlent sont de puissants facteurs de mobilisation. Ainsi, depuis 2017, Boké et d'autres villes de Basse-Guinée ont connu des mouvements sociaux (des « insurrections » selon certains interlocuteurs), dirigés par de jeunes chômeurs qui paralysent les activités minières. Les salariés des entreprises minières, eux, participent peu à ces mouvements, de peur d'être licenciés.

Le FNDC n'a donc pas eu de difficultés à s'implanter dans cette préfecture, en s'appuyant sur ces tensions et sur les modalités des mobilisations précédentes. La coordination de l'antenne de Boké était composée essentiellement par des membres de l'UFR et de l'UFDG, et dirigée par un syndicaliste, ingénieur à la SMB<sup>17</sup>. Les membres de la coordination, qui avaient pour certains d'entre eux participé aux mouvements de 2017-2018, ont remobilisé sous la bannière du FNDC les mêmes manifestants, ce qui fait dire à un de nos interlocuteurs que les citoyens se mobilisaient davantage pour des motifs sociaux que politiques et constitutionnels. À Boké, le FNDC a employé la stratégie mise au point dans les mouvements sociaux précédents : le blocage des routes et des chemins de fer pour paralyser l'activité minière et causer des pertes financières à l'État guinéen. Cette stratégie s'est révélée payante car le gouvernement n'a pas osé réprimer les manifestants, de peur de provoquer un blocage total des activités minières. Selon les interlocuteurs rencontrés, il n'y a pas eu de morts lors des manifestations du FNDC à Boké.

### **Le cas de Labé : un fief UFDG**

Labé, ville de naissance de Cellou Dalein Diallo, est le « fief » de l'UFDG, le principal parti d'opposition à Alpha Condé. Cette ville est mobilisée depuis l'élection présidentielle de 2010. Depuis lors, au fur et à mesure des manœuvres électorales du régime, l'UFDG a mobilisé, exigeant la tenue des élections législatives et municipales maintes fois reportées, dénonçant les fraudes. Après les quartiers périphériques de Conakry où elle est très influente, c'est à Labé et dans la Moyenne-Guinée dans son ensemble que l'UFDG a le plus mobilisé et a connu une répression importante causant plusieurs morts.

La coordination de l'antenne de Labé était composée essentiellement de membres de partis politiques et en particulier de l'UFDG, mais le coordinateur est issu d'un petit mouvement citoyen appelé « Osons oser » et constitué peu avant le lancement du FNDC. Si la règle au sein du FNDC était de mettre des membres de la société civile à la tête des antennes, l'UFDG a dans un premier temps tenté de placer un de ses cadres, avant d'y renoncer. Le FNDC a certes su résister sur ce point, mais force est de constater que l'essentiel des forces mobilisées à Labé venaient de l'UFDG et que c'est l'UFDG qui assurait de fait la logistique des manifestations. Un épisode illustre cette tension entre le FNDC et l'UFDG à Labé : le coordinateur de l'antenne avait une fois protesté car, à la fin d'une manifestation, les cadres de l'UFDG avaient beaucoup

---

<sup>17</sup> Il était un des rares syndicalistes à oser s'afficher publiquement dans les mouvements sociaux. Finalement, son contrat à durée déterminée n'a pas été prolongé.

plus pris la parole que les autres membres du FNDC, effaçant les autres composantes du mouvement.

Dans ce contexte local très favorable, le FNDC a bénéficié d'un important soutien populaire et d'une forte solidarité. Le maire UFDG n'a jamais interdit de manifestations, et ce sont le préfet et le gouverneur qui sont intervenus pour le faire. Les citoyens un peu aisés et la diaspora se sont cotisés pour financer les soins médicaux des blessés et soutenir les familles de victimes. Les personnels de santé ont pu faciliter l'accès aux soins des blessés. Cela n'a pas empêché la répression des FDS. Selon les interlocuteurs, il y aurait eu entre 4 et 8 morts à Labé durant les manifestations du FNDC.

### **Le cas de Nzérékoré : une zone de faille communautaire**

Nzérékoré est une zone de fortes tensions ethno-politiques depuis les années 1990. L'instauration du multipartisme et les premières élections municipales en 1993 ont été à l'origine de nombreuses violences importantes, qui sont récurrentes depuis lors. La ligne de fracture principale se situe entre la communauté konianké, identifiée aux Malinkés – supposée allochtone et représentant une part importante de la population de la région – et les différentes communautés forestières (Guerzés, Tomas, Kisis, etc.) supposées autochtones<sup>18</sup>. Si Alpha Condé avait su mobiliser une partie importante de l'électorat forestier en 2010, il a vu ce soutien s'éroder au fur et à mesure de ses mandats.

La région a connu différents épisodes de violences ethniques, entre 2010 et 2015 notamment, qui sont restées impunis, favorisant les ressentiments réciproques entre Malinkés et Forestiers. L'implantation de sociétés minières, très attendue par les populations locales, ne s'est pas matérialisée. Des manifestants ont été massacrés à Zogota après avoir protesté contre la politique de recrutement de la société brésilienne Vale<sup>19</sup>. Le mont Simandou n'a toujours pas été mis en exploitation, malgré son immense potentiel. Par ailleurs, les Forestiers attendaient d'Alpha Condé qu'il permette le retour du capitaine Moussa Dadis Camara, leader de la junte militaire de 2008 et d'origine forestière, qui a conservé une immense popularité dans sa région et qui est en exil depuis le massacre du 28 septembre. Camara avait fait rentrer de nombreux Forestiers dans l'armée, politique que n'a pas poursuivie Alpha Condé – il a même exclu certains Forestiers qui avaient achevé leur formation. De plus, la Guinée forestière a subi de plein fouet l'épidémie d'Ébola en 2013-2016 et des organisations ont dénoncé les détournements des aides destinées à lutter contre. Enfin, plus généralement, la région est enclavée, n'a eu accès au réseau électrique que sous le CNRD et la population y a le sentiment d'être abandonnée par le pouvoir central.

À Nzérékoré, comme à Boké et Labé, le contexte était aussi favorable à une mobilisation de masse contre le régime d'Alpha Condé. C'est d'ailleurs à Nzérékoré qu'a eu lieu la première grande manifestation du FNDC, en juin 2019. Mais cette mobilisation a été l'occasion de nouvelles tensions ethniques meurtrières. Lors du référendum de mars 2020, des militants du

---

<sup>18</sup> Sur la complexité et les évolutions dans les identifications ethniques en Guinée forestière, voir Mike McGovern, *Unmasking the State. Making Guinea modern*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.

<sup>19</sup> Agnès Faivre, « [Guinée : justice pour les victimes du « massacre de Zogota »](#) », Le Point Afrique, 10 novembre 2020.

FNDC ont tenté de bloquer les bureaux de vote, provoquant des affrontements avec des milices de chasseurs traditionnels malinkés, les « Donzos », protégés par les FDS. Ces affrontements auraient fait une trentaine de morts au moins<sup>20</sup>. Si une cinquantaine de personnes ont été mises en accusation, surtout parmi les Forestiers, le procès expéditif organisé ensuite n'a abouti qu'à une condamnation et n'a pas permis de faire la lumière sur les faits.

#### Conclusion de la deuxième partie

Le FNDC a su mettre en place une structure au fonctionnement souple et qui n'a pas été formalisée juridiquement, empêchant toute dissolution. Dans cette structure, la coordination nationale, composée exclusivement d'activistes de la société civile, a joué un rôle majeur et a permis de garder le contrôle de l'organisation malgré la participation de puissants partis politiques. En retour, ces partis politiques, qui bénéficiaient de l'image consensuelle du FNDC, qui dépassait les identités ethniques, ont apporté au mouvement leurs importantes ressources, notamment militantes. La mise en place d'« antennes » locales du mouvement a permis de donner un caractère national à la mobilisation, en organisant des manifestations dans tout le pays. À Conakry, ces antennes ont joué un rôle majeur pour organiser et coordonner les manifestations, notamment quand elles étaient interdites et réprimées.

### III. Une stratégie évolutive en contexte de répression

#### 8. Combiner et faire évoluer les modes d'action

Le FNDC a d'abord tenté de dissuader Alpha Condé de changer la Constitution en organisant des manifestations massives et en appelant la communauté internationale à faire pression sur le régime. Dans un deuxième temps, quand Alpha Condé a fait adopter la nouvelle Constitution, le FNDC a appelé implicitement les FDS à renverser le régime, ou au moins à laisser les manifestants chasser Alpha Condé, en leur demandant de « prendre [leurs] responsabilités » et de « se ranger derrière les aspirations du peuple de Guinée »<sup>21</sup>. À côté des manifestations, et de plus en plus quand les manifestations sont devenues impossibles, le FNDC s'est employé à user de légitimité du régime, notamment par des actions en justice et par un travail de plaidoyer auprès de la communauté internationale.

Les manifestations de masse à Conakry et à l'intérieur du pays étaient un moyen de montrer à Alpha Condé que son projet était minoritaire et qu'il n'aurait pas le soutien des Guinéens

---

<sup>20</sup> Human Rights Watch, « [« Ils ont laissé les gens s'entretuer ». Violences à Nzérékoré lors du référendum constitutionnel et des élections législatives en Guinée](#), 25 septembre 2020 ; Collectif des ONG de défense des droits de l'Homme en Guinée forestière, « [Rapport d'enquête sur les atteintes et violations des droits humains à la suite des violences inter communautaires nées des élections législative et référendaire du 22 mars 2020](#) », avril 2020.

<sup>21</sup> « [L'opposition guinéenne publie une liste de gens à exclure de la transition](#) », Voice of America, 24 septembre 2021.

pour l'accomplir. D'ailleurs, deux ministres ont démissionné après le début de l'action du FNDC, en manifestant leur désaccord avec ce projet<sup>22</sup> et des voix au RPG ont cherché à dissuader Alpha Condé de le mener. D'autre part, les manifestations de masse visaient aussi à démontrer à la communauté internationale que la majorité des Guinéens rejetaient ce projet et qu'elle pouvait s'appuyer sur le FNDC pour faire pression sur le régime.

Au gré des réactions des autorités, le FNDC a alterné « marches pacifiques » et « manifestations éclatées »<sup>23</sup>. Quand le pouvoir ne les interdisait pas, le FNDC a organisé de vastes marches « pacifiques », qui rassemblaient massivement sur les grands axes de Conakry, combinées à des appels à un arrêt des activités économiques<sup>24</sup>. Très encadrées par le FNDC, elles n'ont donné lieu qu'à peu de violences – selon un responsable de l'UFDG, le FNDC a largement diffusé dans les médias et lors des manifestations un code de conduite qui, notamment, interdisait les violences, véritable innovation par rapport aux marches des partis politiques.

En cas d'interdiction de manifester, le FNDC appelait à des manifestations éclatées, organisées par les antennes du FNDC. Là, il s'agissait pour les citoyens de manifester de façon décentralisée, dans leurs quartiers, en bloquant les carrefours et la circulation, et donc les activités économiques, notamment les activités minières en Basse-Guinée. C'est exactement ce qui s'est passé pour le premier appel à manifester, lancé pour le 14 octobre 2019 : les autorités ont interdit la manifestation et arrêté une bonne moitié de la coordination quelques jours avant, et le FNDC a lancé des manifestations éclatées, qui ont duré trois jours. Face à la force et à la durée de la mobilisation, le pouvoir a cédé et a décidé d'autoriser pour un temps les manifestations. Les manifestations éclatées, elles, ont suscité une répression violente, faisant au total des dizaines de morts et des centaines de blessés sur la période, et entraînant des centaines d'arrestations. La répression n'a pas dissuadé les manifestants de continuer à « sortir », prouvant par là leur détermination. Le déploiement par les FDS de « points d'appuis », des dispositifs de contrôle et d'intervention renforcés, à travers la ville de Conakry dès novembre 2018, donc très vite après le début de la mobilisation du FNDC, indique bien que le régime a été pris à défaut.

La stratégie de mobilisation s'est appuyée largement sur les réseaux sociaux. La communication du FNDC était très soignée, grâce aux compétences des responsables et des militants en la matière. À côté de l'effort « officiel » mené par le FNDC (qui comprenait une web TV), de nombreuses pages Facebook ont été créées de façon spontanée par des militants pour relayer les mots d'ordre et les slogans, saturer les réseaux sociaux et garantir une reprise par la presse privée guinéenne. Cette bataille numérique visait notamment à emporter le soutien des indécis en suscitant leur indignation, notamment en dénonçant la répression opérée par les FDS. Le pouvoir ne s'est pas montré capable de bloquer cette activité numérique. Une loi sur la cybercriminalité a bien été votée en 2016, et elle a été utilisée à

---

<sup>22</sup> Cheick Sako, ministre de la Justice, le 20 mai 2019, et Abdoulaye Yéro Baldé, ministre de l'Enseignement supérieur, le 27 février 2020. Par ailleurs, Gassama Diaby, ministre de l'Unité nationale de la Citoyenneté, avait démissionné le 14 novembre 2018, à la suite de la répression des manifestations des forces sociales.

<sup>23</sup> Aussi appelées « résistance citoyenne active et permanente ».

<sup>24</sup> Voir par exemple « [Conakry : le FNDC appelle à des manif dès le 14 octobre en Guinée et à l'étranger \(déclaration\)](#) », guineenews.org, 7 octobre 2019.

plusieurs reprises contre des médias, mais sans véritable effet. Par ailleurs, une source signale quelques tentatives d'attaques informatiques en provenance de l'étranger – sans doute des hackers mercenaires – mais elles n'ont pas été assez soutenues pour affecter la mobilisation.

Par ailleurs, le FNDC a mené des opérations dans le champ judiciaire pour accentuer la pression sur les cadres du régime. Ces opérations se sont appuyées sur un travail préalable mené notamment par Human Rights Watch et Amnesty International qui ont produit des rapports sur les violations des droits humains et des communiqués à destination de la communauté internationale. Le FNDC a également eu l'idée originale de publier une « liste noire » de cadres du régime présumés responsables des crimes commis par les FDS, dont les ministres de la Défense et de la Sécurité ainsi que des responsables hiérarchiques des FDS<sup>25</sup>. L'objectif de cette liste était d'inciter les partenaires internationaux de la Guinée à adopter des sanctions individuelles contre eux – ce qui n'a pas été fait –, de faire pression sur les individus mentionnés, en leur rappelant qu'ils pourraient être traduits en justice pour les crimes commis par les FDS et de décourager l'appareil répressif. Dans le contexte d'un pays marqué par le massacre du 28 septembre 2009, avec de hauts responsables sécuritaires mis en examen par la justice guinéenne et une surveillance de la situation par la Cour pénale internationale (CPI), cette pression avait du poids.

Se fondant sur cette liste, les avocats du FNDC ont déposé des plaintes devant les tribunaux guinéens, et le cabinet d'avocats français Bourdon a effectué des signalements à la CPI. Si la CPI n'a pas ouvert de procédure judiciaire pour la répression des manifestations, elle a fait une déclaration dénonçant « les violences préélectorales et les tensions ethniques »<sup>26</sup>. Les avocats du FNDC ont également saisi la Cour de justice de la Cédéao pour contester le changement de Constitution, qui serait contraire au droit communautaire. La Cour a reporté le délibéré à novembre 2021, mais le coup d'État a eu lieu avant le jugement.

En termes de plaidoyer à l'international, le FNDC a ciblé quatre principaux acteurs : les acteurs sous-régionaux, l'Union européenne, les États-Unis et la France. Le FNDC a bénéficié de la participation d'Ibrahima Diallo au forum de Niamey, une réunion organisée par le NDI autour de la question de la limitation des mandats, en octobre 2019, pour rencontrer d'anciens chefs d'État de la sous-région ainsi que le président du Niger, alors président de la Cédéao. À la suite de ce forum, en décembre 2019, Nicéphore Soglo, ancien président du Bénin, et Goodluck Jonathan, ancien président du Nigeria, sont venus en Guinée à l'invitation du NDI et de la fondation Koffi Annan, mais Alpha Condé a refusé de les recevoir. Ce coup de communication a permis d'attirer l'attention, au sein de l'espace Cédéao, sur la volonté d'Alpha Condé de s'accrocher au pouvoir, alors que les présidents en exercice ne pouvaient pas prendre des positions tranchées sur la question sans provoquer de crise diplomatique ou être accusés d'ingérence. Le FNDC n'a pour autant pas manqué de dénoncer l'absence de prise de position claire de la Cédéao sur la situation en Guinée. Il a également su se positionner en interlocuteur pour les instances sous-régionales et régionales en recevant une mission conjointe de

---

<sup>25</sup> Dont le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant du groupement des forces spéciales. Le FNDC l'a retiré de la liste après le coup d'État qu'il a mené.

<sup>26</sup> [Déclaration du Procureur sur les violences préélectorales et les tensions ethniques croissantes : « La Guinée peut et doit prouver sa volonté de combattre l'impunité et de prévenir de nouveaux cycles de violence et sa capacité à le faire »](#), Cour pénale internationale, 9 octobre 2020.

l'UNOWAS, de la Cédéao et de l'Union africaine, peu avant l'élection présidentielle. Si ces différentes rencontres n'ont pas abouti à des résultats concrets, elles ont renforcé la crédibilité du FNDC – si plusieurs de ses membres avaient des contacts avec les ambassades des pays occidentaux et avec les institutions internationales, il est en effet rare que des mouvements citoyens dialoguent avec ce genre d'organisations de façon publique.

Pour son plaidoyer en France et auprès de l'Union européenne, le FNDC s'est appuyé sur des OSC partenaires, notamment l'ACAT, le CCFD-Terre Solidaire, la LDH et TLP, ainsi que sur les partis politiques membres, en particulier l'UFDG et l'UFR qui sont très bien connectés au niveau international, Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré ayant tous deux été premiers ministres. Ces contacts ont ouvert au FNDC un accès aux acteurs politiques et institutionnels, députés européens et nationaux ou diplomates.

Considérant que le changement de Constitution était illégal et illégitime, le FNDC avait appelé à boycotter et à empêcher le référendum, qui s'est tenu de manière très irrégulière et a donné lieu à des violences importantes<sup>27</sup>. Cela n'a pas empêché Alpha Condé de faire adopter la nouvelle Constitution avec près de 90 % des voix. Après le référendum, le FNDC a lancé un appel à l'armée, lui demandant de rétablir le droit face à un « coup d'État constitutionnel »<sup>28</sup>. Cet appel a dû inquiéter le pouvoir, alors même que l'armée connaissait des tensions internes, dont témoignent deux tentatives de mutinerie, deux jours avant le référendum et deux jours avant la présidentielle<sup>29</sup>. Les manifestations ont ensuite été interdites par les autorités en raison de la pandémie de Covid-19.

La coordination nationale du FNDC a pris la décision de boycotter l'élection présidentielle, provoquant une fracture entre la société civile et certains partis politiques. En effet, l'UFDG et le PADES ont annoncé en septembre 2020 leur volonté de participer au scrutin, ce qui leur a valu d'être exclus du mouvement. Le pouvoir s'en est pris à nouveau directement à la direction du FNDC, en arrêtant Fonike Mengué. Plusieurs autres membres de la coordination nationale, dont Ibrahima Diallo et Sékou Koundouno, se sont exilés. Après la victoire prévisible d'Alpha Condé à l'élection du 18 octobre 2020, la répression s'est encore intensifiée, frappant les manifestants qui contestaient le résultat du scrutin, faisant une dizaine de morts supplémentaires et des centaines d'arrestations<sup>30</sup>. Les manifestations ont définitivement cessé, d'autant que le gouvernement a prétexté de la pandémie de Covid-19 pour les interdire et a militarisé les principales villes du pays. Face à l'intensification de la répression, la stratégie du FNDC s'est alors centrée sur le plaidoyer à l'international et sur la bataille de l'opinion sur les réseaux sociaux.

---

<sup>27</sup> Le cas de Nzérékoré est discuté plus bas.

<sup>28</sup> « [Guinée : l'opposition crie au "coup d'État" constitutionnel](#) », TV5 Monde, 20 décembre 2019.

<sup>29</sup> Rien ne permet de penser que les mutins répondaient aux appels du FNDC. Il s'agissait vraisemblablement de problèmes de solde.

<sup>30</sup> Amnesty International, « [Guinée. Des forces de défense et de sécurité ont commis des homicides dans des quartiers favorables à l'opposition après l'élection présidentielle](#) », 15 décembre 2020.

## 9. Résister à la répression grâce aux soutiens internes et externes

Le FNDC a mis en place un système de suivi des victimes de la répression. C'est une base de données alimentée conjointement par le FNDC (via notamment les antennes), l'UFDG, l'OGDH, le collectif des avocats et le collectif des représentants des victimes, qui sert à identifier et compter les manifestants blessés ou tués et documenter les violences. Cette base de données a été d'une grande importance pour soutenir les victimes et déposer des plaintes. Cependant, en raison du manque de moyens, de l'emprisonnement durant une longue durée de responsables de cette base de données, de nombreux acteurs s'accordent à dire qu'elle reste lacunaire. Les 99 morts enregistrés par le FNDC<sup>31</sup> seraient une sous-estimation.

L'usage du numérique était un moyen crucial de mobiliser en échappant à la répression. La communication interne au FNDC fonctionne avec des systèmes de boucles sur des messageries cryptées, empêchant l'espionnage ou le piratage des données par les autorités. L'usage de ces boucles permet par ailleurs de se passer de réunions physiques, ce qui est particulièrement utile lorsque les risques d'arrestations sont élevés ou que des membres se cachent. Les comptes créés sur les réseaux sociaux étaient gérés depuis l'étranger, par des personnes qui ne risquaient pas d'être arrêtées. Et pour assurer l'intégralité des communications, le FNDC a bénéficié des compétences de certains membres de la société civile et des partis politiques en matière de cybersécurité. Ces personnes ont par ailleurs participé, au titre de leurs organisations respectives et non du FNDC, à des formations en matière de sécurité informatique délivrées par des ONG, comme Africtivistes.

Le départ en exil d'Ibrahima Diallo et de Sékou Koundouno, au Sénégal puis en Belgique, a pu être facilité grâce à leurs multiples relations, notamment dans la société civile de par le monde. À Dakar, d'autres activistes de la société civile et des relations personnelles leur ont fourni un soutien matériel pour leur faciliter le séjour et leur permettre de poursuivre leurs activités. En Europe, ils ont bénéficié d'un fonds de soutien aux activistes fourni par un collectif d'associations dont Front Line Defender, Freedom House, Tournons La Page et Amnesty International. Ce séjour en Europe a été l'occasion de continuer les activités de plaidoyer auprès notamment de l'Union européenne.

Le FNDC a utilisé l'emprisonnement de Fonike Menguè pour plaider la cause du FNDC et dénoncer le régime d'Alpha Condé. Arrêté arbitrairement en septembre 2020<sup>32</sup>, il a été détenu plusieurs mois avant d'obtenir la tenue de son procès après une grève de la faim très médiatisée. Il s'est ainsi construit une image héroïque par son intransigeance avec le régime. Des organisations de défense des droits de l'homme se sont saisies de son cas pour communiquer à l'international sur la situation en Guinée, Fonike Menguè, très affaibli, ayant été hospitalisé.

---

<sup>31</sup> L'OGDH, avec une méthodologie plus stricte, en compte une soixantaine.

<sup>32</sup> Fonike Menguè a été libéré en septembre 2021 par le CNRD, après le coup d'État.

## Conclusion de la troisième partie

La stratégie du FNDC visait dans un premier temps à dissuader Alpha Condé de modifier la Constitution et dans un deuxième temps, quand il a fait adopter la nouvelle Constitution, à créer les conditions pour qu'il soit renversé. Pour cela, le FNDC a misé sur le rapport de force à l'intérieur en organisant des manifestations de masse, y compris quand les autorités les interdisaient, et sur les plaidoyers à l'international, visant à décrédibiliser le régime. La mobilisation citoyenne a pu se poursuivre malgré la répression meurtrière des FDS, grâce aux soutiens dont a bénéficié le FNDC, notamment à l'international. Cette lutte à deux niveaux n'a pas permis d'empêcher Alpha Condé de s'octroyer un troisième mandat, mais l'a suffisamment fragilisé pour créer les conditions du coup d'État.

## IV. Le FNDC face à la transition militaire

### 10. FNDC-CNRD : un rendez-vous manqué ?

Alors que Condé, à force de répression, avait fini par obtenir son troisième mandat, c'est le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya qui a atteint l'objectif fixé par le FNDC : le départ d'Alpha Condé. Mais si Doumbouya a su profiter de l'usure de la légitimité de Condé à laquelle le FNDC a beaucoup contribué, il a mené le coup d'État d'abord pour des préoccupations personnelles et catégorielles, parce que lui et son unité, le Groupement des Forces Spéciales, se trouvaient menacés par les jeux de pouvoir dans l'entourage du président Condé.

Dans son premier discours, Doumbouya s'est voulu rassurant, faisant référence au militaire putschiste ghanéen Jerry Rawlings, figure populaire en Afrique de l'Ouest pour avoir renversé un régime autoritaire et corrompu, instauré le multipartisme et assuré la démocratisation de son pays<sup>33</sup>. Le FNDC s'est d'abord limité à « prendre acte », rappelant que le régime « dirigé par le dictateur Alpha Condé était illégitime et anticonstitutionnel » et appelant à « la tenue urgente d'une réunion entre les acteurs sociaux et politiques autour de la situation »<sup>34</sup>, tandis que Cellou Dalein Diallo marquait explicitement son « soutien »<sup>35</sup> aux putschistes. La junte a immédiatement procédé à la libération des prisonniers politiques, dont Fonike Menguè, et elle a autorisé le retour des exilés, dont Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno, Fodé Sanikayi Kouyaté, Saikou Yaya Diallo et Djanii Alfa. Ces derniers ont été accueillis en triomphe à Conakry avant que la coordination nationale du FNDC ne soit reçue officiellement par Mamadi Doumbouya. Alors que la Cédéao se montrait méfiante face aux putschistes, le FNDC a fait la

---

<sup>33</sup> Il convient de rappeler que Rawlings avait exercé le pouvoir 11 ans de façon autocratique et notamment mené des réformes économiques d'importance avant de procéder à une ouverture démocratique.

<sup>34</sup> « [Arrestation d'Alpha Condé : Le FNDC prend acte et appelle à une réunion d'urgence](#) », GuinéeNews.org, 5 septembre 2021.

<sup>35</sup> « [Cellou Dalein Diallo : « le CNRD peut compter sur le soutien de l'ANAD »](#) », Ledjely.com, 7 septembre 2021.



tournée des chefs d'État de la sous-région<sup>36</sup> pour leur demander d'accompagner le CNRD<sup>37</sup>. Le FNDC a également salué certaines mesures du CNRD, comme la création de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), destinée à la lutte contre la corruption. Tout ceci laissait penser qu'un accord serait possible.

Les discussions entre le CNRD et le FNDC ont cependant échoué. Le FNDC était instruit par les participations précédentes de la société civile au pouvoir en 2007, 2009 et 2010, participations où la société civile avait été cantonnée à des rôles secondaires et avait échoué à entraîner des transformations fondamentales. Il a en conséquence formulé des exigences élevées, demandant en particulier la présidence du CNT. Le CNRD n'a pas souhaité se lier les mains et a fait des propositions plus modestes – notamment des postes au CNT et le ministère de la jeunesse et des sports, manière de cantonner le FNDC dans la case « jeune ». Finalement, le CNRD a choisi pour présider le CNT Dansa Kourouma, le leader du CNOSC. Le choix n'était pas sans ironie puisque c'est précisément à cause de la cooptation des principaux responsables du CNOSC par le régime Condé que la PCUD, composante centrale du FNDC, s'était formée et que Kourouma lui-même avait eu des positions ambiguës sur le troisième mandat et n'avait pas participé à la lutte. Plus encore que d'autres décisions prises par le CNRD, ce choix a sans doute contribué à figer les positions.

Malgré cette absence d'accord, le CNRD a tenté de s'approprier une partie de l'image du FNDC, en tentant de coopter un certain nombre de ses animateurs. Beaucoup d'entre eux affirment avoir refusé les propositions faites, mais certains ont estimé qu'il était préférable de collaborer avec les nouvelles autorités, comme Bill de Sam, Mamoudou Nagnalen Barry et Bailo Barry, respectivement ministre de la Culture, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage et membre du conseil national des assises de la réconciliation. Mais le FNDC a défini une ligne claire face à ces cooptations : les membres de la coordination nationale qui veulent prendre des fonctions importantes sous la transition doivent quitter le FNDC.

## 11. Vers une nouvelle mobilisation ?

Jusqu'au mois de juin 2022, la junte tente d'imposer une transition prolongée. Le 11 mai 2022, le CNT a fixé la transition à 36 mois et le porte-parole du gouvernement a ensuite maintenu un flou étonnant sur le début du décompte : le coup d'État de septembre 2021 ? L'adoption du calendrier par le CNT ? Une autre date encore ?<sup>38</sup> Par ailleurs, la junte a fait le choix de tenir à distance aussi bien la classe politique en place que le FNDC. Une nouvelle mobilisation s'annonce dans laquelle le FNDC entend jouer un rôle central.

L'éloignement entre le FNDC et les partis politiques qui en étaient membres, engagé dès l'élection présidentielle avec l'exclusion de l'UFDG, s'est confirmé dans un premier temps

---

<sup>36</sup> Le FNDC a été invité par Umaro Sissoco Embaló (Guinée-Bissau) le 11 octobre 2021, Nana Akufo-Addo (Ghana et Cédéao) le 14 octobre 2021, Mohamed Bazoum et Mahamadou Issoufou (Niger) le 21 octobre 2021, Julius Maada Bio (Sierra Leone) le 29 octobre 2021.

<sup>37</sup> Le Cédéao n'a à ce jour pas pris de sanction contre la Guinée, qui a simplement été suspendue des instances. Elle doit décider d'éventuelles sanctions le 3 juillet.

<sup>38</sup> Le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, soutient ainsi à la fois que « la transition commence quand on commence à dérouler les étapes » (sans préciser ce qu'il entend par étapes) et que « la transition c'est depuis le 5 septembre ».

après la chute de Condé, mais la situation s'est déjà inversée<sup>39</sup>. Mais les partis politiques, d'abord tentés de négocier avec le CNRD et d'obtenir son appui, ont réalisé que la junte ne leur laissait pas d'espace, leur concédant une place faible au CNT et pas de place du tout au gouvernement<sup>40</sup>, puis qu'elle a commencé à exercer des pressions judiciaires sur leurs leaders – la CRIEF a ouvert une information judiciaire contre Cellou Dalein Diallo dans le cadre de l'affaire Air Guinée<sup>41</sup> et les autorités ont fait saisir, dans le cadre de l'opération de « récupération des biens de l'État », des maisons appartenant à Cellou Dalein Diallo et à Sidya Touré, qui semblent avoir depuis fait le choix de l'exil<sup>42</sup>. Tenus à distance par le CNRD, le FNDC et les partis politiques gravitent aujourd'hui naturellement à nouveau les uns vers les autres.

Il s'agit aujourd'hui pour le FNDC d'obtenir un retour à l'ordre constitutionnel dans des « délais raisonnables » – dans un mémorandum publié en avril 2022, le FNDC avait proposé une transition de 24 mois à compter du 5 septembre 2021. À ce jour, les revendications du FNDC sont<sup>43</sup> :

1. L'ouverture d'un cadre de dialogue entre le CNRD, les partis politique et la société civile, sous l'égide de la Cédéao ;
2. La fixation d'une durée raisonnable et consensuelle de la transition ;
3. La publication de la liste des membres du CNRD et la déclaration des biens des autorités de la transition ;
4. Le respect des droits de l'homme et en particulier du droit de manifester ;
5. L'ouverture de procès pour les crimes de sang commis dans le cadre des manifestations anti troisième mandat.

Le FNDC récuse toute représentativité au CNT et plaide pour l'ouverture d'un dialogue sur les conditions de la transition. Comme les partis politiques, le FNDC a considéré que le « cadre de concertation inclusif » entre acteurs politiques et membres de la société civile inauguré le 15 avril par le CNRD ne répond à ses attentes : il ne faut pas à la Guinée une *concertation* organisée par des autorités de transition à la légitimité faible, il faut un *dialogue* entre les autorités de transition, les partis politiques et la société civile supervisé par les partenaires internationaux du pays. La nuance syntaxique et organisationnelle peut sembler sans importance, voire ridicule, mais le FNDC a clairement en tête les nombreuses phases de concertation organisées par Alpha Condé au fur et à mesure de ses mandats, systématiquement vidées de sens par les manœuvres et les bricolages des autorités et les

---

<sup>39</sup> Les partis qui étaient restés au sein du FNDC, l'UFR et le MoDeL, animent un « FNDC-politique » pour tenter de capter une partie de l'aura du mouvement. Bien qu'ayant gardé le nom, le « FNDC-politique » n'a plus de liens opérationnels avec le FNDC.

<sup>40</sup> Les seuls hommes politiques entrés au gouvernement sont Ousmane Gaoual Diallo, grande figure de l'UFDG dont les désaccords avec Cellou Dalein Diallo sont connus de tous, et Bill de Sam, de l'UFR, sans doute recruté à cause de son rôle dans le FNDC et pour sa réputation d'artiste engagé. Ils sont entrés tous deux au gouvernement de leur propre initiative, et n'y ont pas été désignés par leur parti respectif.

<sup>41</sup> Cellou Dalein Diallo est soupçonné d'avoir bradé les actifs de l'entreprise publique, alors qu'il était ministre des Transports et des Travaux publics.

<sup>42</sup> Le fait que plusieurs responsables de l'ancien régime RPG ont été convoqués par la CRIEF et mis en détention provisoire et que les demandes de mise en libération sous caution ont été refusées a sans doute constitué un signal.

<sup>43</sup> <https://www.facebook.com/frontnationalGN/photos/pcb.1102747297323867/1102747213990542/>

concessions auxquelles l'opposition a été contrainte, avec le résultat que l'on sait. La posture maximaliste du FNDC s'explique ainsi par cette expérience encore fraîche pour bien des Guinéens : faire des concessions au pouvoir sur les principes, c'est avoir déjà perdu. Dans ce contexte, comme le CNRD ignore les demandes du FNDC et des partis politiques, la reprise des manifestations, interdites par le CNRD « jusqu'aux périodes de campagne électorale »<sup>44</sup>, semble le dernier recours.

Un nouveau front est donc en train de se constituer, avec l'UFDG et l'UFR notamment. Sans doute pour ménager la fierté des uns et des autres, la mobilisation ne se fait plus sous la bannière du FNDC, mais sous celle des « Forces vives ». Les principes généraux semblent cependant devoir être largement les mêmes.

Les paramètres contextuels sont cependant en partie différents. La junte semble avoir perdu en popularité et si certaines de ses mesures sont appréciées, elle commence à être critiquée aussi bien sur sa gestion politique que sur la situation socioéconomique<sup>45</sup>. Peut-être que l'inflation a commencé à activer une colère sociale qui pourrait résonner avec la revendication politique – après tout, le prix de l'essence, qui avait été au cœur de ce prodrome du FNDC qu'avait été le mouvement des « Forces sociales », vient de monter, passant de 10.000 à 12.000 GNF. Se pose également la place du RPG, le parti d'Alpha Condé, qui semble maintenant rangé dans l'opposition à la junte – l'UFDG a engagé récemment des discussions avec le RPG, avant de s'en démarquer. Dans la mobilisation qui s'annonce, le RPG n'est pas partie prenante officielle. Enfin, se pose la question de celles des antennes du FNDC qui avaient mené la fronde en février 2022.

Dans cette lutte, les revendications 3 et 5 du FNDC semblent être des moyens de pression efficaces en mesure de mettre en difficulté le CNRD. En publiant la liste de ses membres, le CNRD pourrait être décrédibilisé en apparaissant comme étant un clan restreint et mono-ethnique<sup>46</sup>. Sur sa page Facebook, Fonike Menguè a demandé à la CRIEF de s'intéresser à l'immeuble de douze étages supposément possédé par Mamadi Doumbouya à Kipé, un quartier coté de Conakry<sup>47</sup>. Enfin, des procès pour les crimes de sang commis lors des manifestations du FNDC pourraient rattraper le CNRD, le rôle des forces spéciales dans la répression n'ayant pas été éclairé. Le cabinet Bourdon a envoyé des lots de preuves au procureur Charles Wright, qui a lancé des poursuites judiciaires contre Alpha Condé et des cadres de son régime, mais pas contre des membres des forces spéciales.

Des doutes subsistent sur la capacité du FNDC à mobiliser sur l'ensemble du territoire national. Un certain nombre de responsables d'antennes avaient protesté après que Fonike Menguè a été élu coordinateur national, en février 2022, après le départ d'Abdourahmane Sano. Ils ont dénoncé le fait de ne pas avoir été associés à cette décision et une gestion financière opaque. Si certains affirment que cette fronde était téléguidée par le CNRD, la liste des griefs est plus

---

<sup>44</sup> « [Guinée : la junte interdit les manifestations politiques](#) », Deutsche Welle, 15 mai 2022.

<sup>45</sup> « [CNRD et transition : La cote de popularité de la junte dégringole](#) », Le Lynx, 27 avril 2022.

<sup>46</sup> Alpha Condé avait promu beaucoup d'officiers malinké, dont Doumbouya lui-même, à des postes de commandement opérationnel dans l'armée.

<sup>47</sup> Fonike Menguè, « [La CRIEF ne fait-elle pas dans la sélectivité, autrement dit du deux poids et deux mesures ?](#) », Facebook.com, 17 avril 2022.

large : manque de reconnaissance et de valorisation du travail des antennes par la coordination nationale, manque de communication et de concertation interne au mouvement. Certains responsables d'antennes reprochent aussi à la coordination de n'avoir pas effectué une tournée nationale après le coup d'État pour rendre hommage aux militants locaux, et de ne pas les avoir informés du contenu des discussions lors des rencontres avec les chefs d'État de la sous-région et avec le CNRD. Les conditions de l'élection de Fonike Menguè ont été, pour eux, l'élément de trop qui a déclenché cette fronde. Des discussions ont eu lieu pour aplanir les différends entre la coordination et ces leaders d'antennes, dont certains ont été écartés. Il reste difficile pour l'instant de savoir si cette fronde nuira à la capacité de mobilisation du FNDC.

#### Conclusion de la quatrième partie

Le coup d'État mené le 5 septembre 2021 par le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya, qui a mis un terme à la présidence d'Alpha Condé, a créé une nouvelle situation dans laquelle le FNDC a dû redéfinir son positionnement, ses objectifs et sa stratégie. S'il a d'abord semblé que le FNDC et la junte du CNRD pouvaient trouver un terrain d'entente, ils n'ont finalement pas trouvé d'accord et ils se trouvent aujourd'hui sur une route de collision. Après avoir tenté une cooptation à bas coût du FNDC, le nouveau pouvoir a fini par se rabattre sur d'autres figures de la société civile qui s'étaient peu illustrées dans la lutte contre Alpha Condé. Face à un CNRD qui a souhaité prolonger la transition autant que possible, 36 mois, le FNDC relance la lutte et renoue avec les principaux partis politiques avec lesquels il avait collaboré. La principale revendication du FNDC et des partis politiques est aujourd'hui l'ouverture d'un cadre de dialogue sincère pour négocier une durée de transition plus courte, en utilisant la menace de la manifestation comme moyen de pression. Reste à savoir si le FNDC sera en mesure de mobiliser aussi puissamment contre le CNRD que contre Alpha Condé. En effet, une partie des leaders des antennes du mouvement avaient mené une fronde pour dénoncer le fonctionnement du mouvement et les citoyens demeurent épuisés par la longue et épuisante lutte contre le président déchu.

### Conclusion générale

Inspiré par une autocritique de la trajectoire de la société civile guinéenne et par les exemples sénégalais et burkinabè, le FNDC a su s'allier aux partis politiques pour réagir à la lente dégradation de l'espace politique sous l'effet de l'action du régime Condé. Le mouvement, porté par une nouvelle génération de la société civile impliquée dans les questions de gouvernance et soutenu par un écosystème d'organisations nationales et internationales, a su gérer une collaboration complexe avec les partis politiques, en tenant une juste distance. Autour d'un agenda simple et spécifique (étroit, aussi), il a contribué de manière décisive à redynamiser l'espace politique et à porter une parole crédible, non partisane et non ethnique. Pris entre la répression et le Covid-19, le FNDC n'a pas pu empêcher le troisième mandat d'Alpha Condé, mais il en a fait une victoire à la Pyrrhus puisque Alpha Condé a été rapidement

renversé par un coup d'État. La junte du CNRD et le FNDC, après avoir tenté de discuter, n'ont pas trouvé de terrain d'entente. Le FNDC est en train de reprendre sa place, celle d'une critique exigeante, toujours articulée au même agenda simple et spécifique, celui des droits politiques.

## Sigles et abréviations

Ablogui : Association des blogueurs de Guinée  
ACAT : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture  
BL : Bloc Libéral  
CCFD-Terre solidaire :  
Cédéao : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest  
CNOSC : Conseil national des organisations de la société civile  
CNRD : Comité national du rassemblement et du développement  
CNT : Conseil National de la Transition  
CODENOC : Coalition démocratique pour la nouvelle Constitution  
CPI : Cour pénale internationale  
CRIEF : Cour de répression des infractions économiques et financières  
FDS : Forces de défense et de sécurité  
FNDC : Front nationale pour la défense de la Constitution  
GNF : Franc guinéen  
IFES : International Foundation for Electoral Systems  
LDH : Ligue des droits de l'Homme  
MoDeL : Mouvement démocratique libéral  
NDI : National Democratic Institute  
OGDH : Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme  
ONG : Organisation non gouvernementale  
OSIWA : Open Society Initiative for West Africa  
PADES : Parti des démocrates pour l'espoir  
PCUD : Plateforme Nationale des citoyens unis pour le développement  
PEDN : Parti de l'Espoir pour le Développement national  
Projeg : Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la jeunesse guinéennes  
RGD : Rassemblement guinéen pour le développement  
RPG : Rassemblement du peuple de Guinée  
SMB : Société minière de Boké  
UFDG : Union des Forces Démocratiques de Guinée  
UFR : Union des Forces Républicaines  
UNOWAS : Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest  
VDP : Voix du peuple

## Table des matières

<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>1</b>
<b>Recommandations</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Un mouvement politico-social au sein d'une scène politique bloquée</b> .....	<b>4</b>
1. Une scène politique bloquée .....	4
2. Des « Forces sociales » au FNDC : d'un mouvement social à un mouvement citoyen... 5	5
3. Le profil-type du leader du FNDC : un militant de la société civile jeune et en voie de professionnalisation .....	7
Conclusion de la première partie .....	9
<b>II. Un mouvement national au fonctionnement souple</b> .....	<b>9</b>
4. Fonctionner en souplesse .....	9
5. Représenter la nation face au danger ethnopolitique .....	11
6. Mobiliser des ressources .....	12
7. Intervenir dans tout le pays .....	13
Conclusion de la deuxième partie .....	16
<b>III. Une stratégie évolutive en contexte de répression</b> .....	<b>16</b>
8. Combiner et faire évoluer les modes d'action .....	16
9. Résister à la répression grâce aux soutiens internes et externes .....	20
Conclusion de la troisième partie .....	21
<b>IV. Le FNDC face à la transition militaire</b> .....	<b>21</b>
10. FNDC-CNRD : un rendez-vous manqué ? .....	21
11. Vers une nouvelle mobilisation ? .....	22
Conclusion de la quatrième partie .....	25
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>25</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>27</b>